CORONAVIRUS (COVID-19) CORONAVIRUS (COVID-19)

PRÉVENTION DES SINISTRES DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Fours verriers

En cette période de crise sanitaire mondiale, FM Global reste mobilisée pour fournir à ses assurés des préconisations de prévention des sinistres éprouvées, qui les aideront à renforcer la résilience et la protection de leurs sites. Le secteur industriel s'est adapté rapidement pour répondre aux nouveaux besoins liés au contexte actuel. Ces ajustements peuvent toutefois augmenter les risques de dommages matériels et d'interruption d'activité. Dans l'industrie du verre, nous avons identifié les tendances suivantes :

Certaines verreries restent en exploitation à leur capacité de production normale, mais avec des effectifs sur sit réduits. Cette situation pourrait entraîner le non-respect des intervalles de maintenance, d'inspection et d'essait de systèmes essentiels des fours verriers, tels que les réfractaires et les systèmes d'alimentation en eau de refroidissement. Dans certaines circonstances, les équipes d'intervention d'urgence pourraient également ne
pas être au complet pour réagir à un incident, par exemple une coulée de verre.
D'autres sites peuvent être entièrement fermés du fait d'une décision des pouvoirs publics ou de l'équipe de direction. L'arrêt d'un four de fusion du verre est une opération complexe, qui doit être gérée correctement. Si la décision de vider complètement un four et de le refroidir pendant une période prolongée est prise, des
problèmes peuvent se présenter au moment de le redémarrer. Inversement, certains fours verriers peuvent être mis en veille et laissés remplis de verre en fusion, l'alimentation en matières premières et la tirée étant arrêtées. Cette solution exige un approvisionnement en énergie et des utilités fiables, notamment pour l'alimentation en air et en eau de refroidissement, ainsi que la présence d'opérateurs pour surveiller la situation.

PRÉCONISATIONS DE PRÉVENTION DES SINISTRES

Les préconisations de prévention des sinistres suivantes contribueront à renforcer la résilience et la protection de vos sites en réduisant les risques spécifiques à votre activité.

Mettre en œuvre un programme de gestion des changements lorsqu'une verrerie ou certains fours verriers sont
exploités avec des effectifs réduits, complètement arrêtés avec les fours refroidis ou mis en veille en maintenant
les fours à température. Ce programme permettra de s'assurer que les nouveaux risques sont évalués au
moyen de méthodes récentes d'analyse des risques liés aux procédés et que des procédures d'exploitation sont
élaborées et documentées pour l'arrêt et le redémarrage des équipements en toute sécurité.
S'assurer que des opérateurs et du personnel de maintenance qualifiés et compétents sont présents sur le site
nour les verreries en explaitation et colles qui cont mises en veille avec les fours maintenus à température

pour les verreries en exploitation et celles qui sont mises en veille avec les fours maintenus à température.

Éliminer les dépôts d'huile accumulés sur les machines de formage et les bâtiments qui constituent un risque d'incendie. Veiller à ce que les systèmes d'extinction fixes soient en service et à ce qu'ils soient inspectés et entretenus pendant toute interruption d'activité.

RESSOURCES UTILES

Vous trouverez des informations complémentaires dans les publications FM Global suivantes :

 La fiche technique 7-26 de FM Global, Glass Manufacturing (en anglais uniquement), a été récemment révisée et fournit des recommandations de prévention des sinistres importantes concernant les fours et d'autres risques liés à l'industrie du verre.

Pour en savoir plus sur les différents moyens de prévenir les sinistres sur votre site, consultez les ressources gratuites disponibles sur le site Internet de FM Global : fmglobal.fr. Les assurés FM Global et AFM peuvent contacter leur ingénieur de compte.



Cette brochure est publiée à titre informatif uniquement, à l'attention des assurés de FM Global et ne saurait engager la responsabilité de FM Global. Les questions liées à la santé et à la sécurité des personnes ne sont pas du ressort de FM Global. Les engagements de FM Global sont limités aux termes et conditions de ses polices d'assurance.

W152550n_FRA © 2020 FM Global. (04/2020) Tous droits réservés. fmglobal.fr

Au Royaume-Uni : FM Insurance Company Limited (numéro d'immatriculation : 755780), Voyager Place, Maidenhead, Berkshire, SL6 2PJ. FM Insurance Company Limited est agréée par la « Prudential Regulation Authority » et opère sous une licence anglaise soumise à la tutelle de la « Financial Conduct Authority » et de la « Prudential Regulation Authority ». Entreprise privée régie par le Code des Assurances.